

12 février 2021

Agnico Eagle acquiert TMAC Resources après le blocage de l'opération de Shandong Gold

La semaine dernière, la société torontoise Mines Agnico Eagle Limitée a mené à bien l'acquisition de TMAC Resources Inc., quelques semaines seulement après le blocage de l'opération de la société chinoise Shandong Gold Mining Co. Ltd. par le gouvernement fédéral pour des motifs de sécurité nationale.

Davies a représenté Agnico Eagle dans le cadre de cette acquisition entièrement au comptant, laquelle a été réalisée, chose inédite, au moyen de la cession de la convention d'arrangement intervenue entre Shandong Gold et TMAC aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par le tribunal.

L'opération, d'une valeur d'environ 287 millions de dollars canadiens au titre des capitaux propres, à laquelle s'est ajoutée la prise en charge de dettes totalisant environ 135 millions de dollars américains, impliquait l'achat de toutes les actions de TMAC pour un prix d'offre bonifié de 2,20 \$ CA par action, ce qui représentait une prime de 26 % par rapport à l'offre de Shandong.

L'acquisition a été accueillie favorablement par toutes les parties prenantes. Chef de file mondial du secteur minier, Agnico Eagle a un parcours jalonné de succès au Nunavut tant auprès des collectivités et des employés qu'au titre de l'environnement.

L'équipe de Davies chargée de l'opération comprenait [Patricia Olasker](#), Jennifer Longhurst, Emily Uza, [Ghaith Sibai](#) et Michael Rafalovich (Fusions et acquisitions); [Jim Dinning](#) et [Dajena Pechersky](#) (Concurrence); [Matthew Milne-Smith](#) (Règlement de différends); ainsi que [Chris Anderson](#) et [Ryan Wolfe](#) (Fiscalité).